

INTRODUCTION SAISON 2022 23

Bonjour à tous,

C'est avec un grand plaisir que nous présentons le calendrier de cette nouvelle saison volley-ball à l'UFOLEP Vendée !

Après une belle année où nous avons pu reprendre le chemin des salles, nous sommes heureux de continuer sur cette belle lancée !

Merci à tous, et aux responsables associatifs pour votre engagement, au service de la pratique sportive pour tous !

Nous vous souhaitons une très belle saison !



INFORMATIONS

L'équipe qui se déplace doit contacter le club où elle se rend la semaine précédant la rencontre ; afin de confirmer sa présence, et voir ensemble les modalités d'accueil liées à l'utilisation de l'équipement sportif).

Toute feuille de match doit comporter les nom, prénom et numéro de licence UFOLEP des joueurs présents sur le terrain.

De même, tous les autres champs doivent être complétés.

Sans indications des résultats en ligne ET feuille de match reçue dans les temps impartis, c'est l'équipe recevante qui est déclarée forfait.

CHAMPIONNAT

Les résultats des rencontres sont à ENREGISTER en ligne selon les procédures décrites ci-contre (AU MAXIMUM dans la semaine qui suit la rencontre) ;

Respectez impérativement les délais précisés dans le calendrier ci-contre.

Si un match est reporté (dans les temps limites indiqués ci-contre), merci d'indiquer la date envisagée pour la nouvelle rencontre en ligne.

Veillez à conserver les feuilles de match dûment complétées.

COUPE ET CHALLENGE

Les feuilles de match de la coupe et du challenge sont à envoyer IMMEDIATEMENT après chaque rencontre à :

UFOLEP Vendée

Par courrier : Maison des Sports 202 Bd A. Briand
85 000 LA ROCHE SUR YON

Ou par mail : ufolep.85@gmail.com
(feuilles de match scannées MAIS DUMENT REMPLIES !!!)

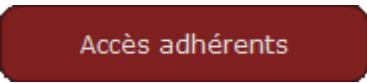

Les feuilles de match de coupe et challenge vous seront envoyées en même temps que les tirages.

Adresse du site : <http://www.vbrv.fr/ufolep/>

REGLES DE GESTION

- C'est à l'équipe qui reçoit de saisir les résultats et transmettre la feuille de match.
- C'est à l'équipe qui se déplace de valider les résultats.
- Les feuilles de matchs doivent être conservées par l'équipe qui reçoit.
- Quand le score d'un match est saisi, il est pris en compte tout de suite dans le calcul du classement (même s'il n'est pas encore validé).
- Quand un match a été validé, il est impossible de le modifier. Seul l'administrateur le peut.

POUR SE CONNECTER

Bouton  → 

Compte	<input type="text"/>
Mot de passe	<input type="password"/>
<input type="button" value="Connexion"/>	

POUR VISUALISER SES MATCHS A ENREGISTRER OU VALIDER

Bouton 

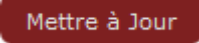
Cliquer sur   

POUR REPORTER UN MATCH

Cliquer sur la ligne du match à enregistrer

Saisir une date de report

Report	Date : <input type="text"/>
--------	-----------------------------

Bouton 

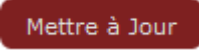
POUR SAISIR LES RESULTATS D'UN MATCH

Cliquer sur la ligne du match à enregistrer

Remplir les données

Quand vous êtes sûr de votre saisi, cocher la case Enregistrement

Enregistrement	<input type="checkbox"/>
----------------	--------------------------

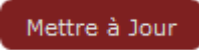
Bouton 

POUR VALIDER LES RESULTATS D'UN MATCH

Cliquer sur la ligne du match à valider

Cocher la case validation

Validation	<input type="checkbox"/>
------------	--------------------------

Bouton 

CALENDRIER ANNUEL VOLLEY BALL UFOLEP VENDEE SAISON 2022-2023



OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUN	
1	S			1	J	REPORTS	1	D	1	Me	CHAMPIONNAT	1	S	1	L	1	J
2	D			2	V	EVENTUELS	2	L	2	J	J1 2EME PHASE	2	D	2	M	2	V
3	L			3	S		3	M	3	V		3	L	3	Me	3	S
4	M			4	D		4	Me	4	S		4	M	4	J	4	D
5	Me	CHAMPIONNAT		5	L		5	J	5	D		5	Me	5	V	5	L
6	J	J1		6	M		6	V	6	L		6	J	6	S	6	M
7	V			7	Me	CHAMPIONNAT	7	S	7	M	CHAMPIONNAT	7	V	7	D	7	Me
8	S			8	J	J6	8	D	8	Me	J2 2EME PHASE	8	S	8	L	8	J
9	D			9	V		9	L	9	J		9	D	9	M	9	V
10	L		TOURNOI CHALLANS	10	S		10	M	10	V		10	L	10	Me	10	S
11	M			11	D		11	Me	11	S	CHAMPIONNAT	11	M	11	J	11	D
12	Me	CHAMPIONNAT		12	L		12	J	12	D		12	Me	12	V	12	L
13	J	J2		13	M		13	V	13	L	SEMAINE	13	J	13	S	13	M
14	V			14	Me	CHAMPIONNAT	14	S	14	M	CHAMPIONNAT	14	V	14	D	14	Me
15	S			15	J	J7	15	D	15	Me	REPORTS	15	S	15	L	15	J
16	D		CHAMPIONNAT	16	V		16	L	16	J	EVENTUELS	16	D	16	M	16	V
17	L		J4	17	S		17	M	17	V		17	L	17	Me	17	S
18	M			18	D		18	Me	18	S		18	M	18	J	18	D
19	Me	CHAMPIONNAT		19	L		19	J	19	D		19	Me	19	V	19	L
20	J	J3		20	M		20	V	20	L	DATE LIMITE 1ERE PHASE	20	J	20	S	20	M
21	V			21	Me		21	S	21	M	CHAMPIONNAT	21	V	21	D	21	Me
22	S		CHAMPIONNAT	22	J		22	D	22	Me	J4 2EME PHASE	22	S	22	L	22	J
23	D		J5	23	V		23	L	23	J		23	D	23	M	23	V
24	L			24	S		24	M	24	V	TOUR	24	L	24	Me	24	S
25	M			25	D		25	Me	25	S	COUPE / CHALLENGE	25	M	25	J	25	D
26	Me			26	L		26	J	26	D		26	Me	26	V	26	L
27	J			27	M		27	V	27	L		27	J	27	S	27	M
28	V			28	Me		28	S	28	M		28	V	28	D	28	Me
29	S		SEMAINE	29	J		29	D	29	Me	CHAMPIONNAT	29	S	29	L	29	J
30	D		CHAMPIONNAT	30	V		30	L	30	J	J5 2EME PHASE	30	D	30	M	30	V
31	L			31	S		31	M	31	V		31	Me	31	Me	31	S

POULE A

VOLLEY BALL 1^{ere} PHASE SAISON 2022-23



- 1 VB TALMONT 2
- 2 VB RIEZ ET VIE 2
- 3 VB DOMPIERRE
- 4 VB LA ROCHE 1
- 5 VB CHALLANS 1
- 6 VB LA GENETOUBE
- 7 VB RIEZ ET VIE 1
- 8 VB LA ROCHE 3
- 9 VB STE HERMINE
- 10 VB BEAULIEU

équipe qui reçoit du côté de la date

		RENCONTRES	
Semaine 40 du 3 au 7 octobre J1	3 VB DOMPIERRE	/	6 VB LA GENETOUBE
	5 VB CHALLANS 1	/	8 VB LA ROCHE 3
	7 VB RIEZ ET VIE 1	/	10 VB BEAULIEU
	9 VB STE HERMINE	/	2 VB RIEZ ET VIE 2
	1 VB TALMONT 2	/	4 VB LA ROCHE 1
Semaine 41 du 10 au 14 octobre J2	6 VB LA GENETOUBE	/	1 VB TALMONT 2
	8 VB LA ROCHE 3	/	10 VB BEAULIEU
	3 VB DOMPIERRE	/	7 VB RIEZ ET VIE 1
	2 VB RIEZ ET VIE 2	/	5 VB CHALLANS 1
	4 VB LA ROCHE 1	/	9 VB STE HERMINE
Semaine 42 du 17 AU 21 octobre J3	10 VB BEAULIEU	/	2 VB RIEZ ET VIE 2
	7 VB RIEZ ET VIE 1	/	1 VB TALMONT 2
	6 VB LA GENETOUBE	/	9 VB STE HERMINE
	5 VB CHALLANS 1	/	3 VB DOMPIERRE
	8 VB LA ROCHE 3	/	4 VB LA ROCHE 1
Semaine 46 du 14 au 18 novembre J4	10 VB BEAULIEU	/	6 VB LA GENETOUBE
	2 VB RIEZ ET VIE 2	/	4 VB LA ROCHE 1
	9 VB STE HERMINE	/	3 VB DOMPIERRE
	5 VB CHALLANS 1	/	7 VB RIEZ ET VIE 1
	1 VB TALMONT 2	/	8 VB LA ROCHE 3
Semaine 47 du 21 au 25 novembre J5	1 VB TALMONT 2	/	9 VB STE HERMINE
	6 VB LA GENETOUBE	/	2 VB RIEZ ET VIE 2
	3 VB DOMPIERRE	/	8 VB LA ROCHE 3
	4 VB LA ROCHE 1	/	7 VB RIEZ ET VIE 1
	10 VB BEAULIEU	/	5 VB CHALLANS 1
Semaine 49 du 5 au 9 décembre J6	5 VB CHALLANS 1	/	1 VB TALMONT 2
	8 VB LA ROCHE 3	/	2 VB RIEZ ET VIE 2
	4 VB LA ROCHE 1	/	6 VB LA GENETOUBE
	7 VB RIEZ ET VIE 1	/	9 VB STE HERMINE
	3 VB DOMPIERRE	/	10 VB BEAULIEU
Semaine 50 du 12 au 16 décembre J7	1 VB TALMONT 2	/	3 VB DOMPIERRE
	2 VB RIEZ ET VIE 2	/	7 VB RIEZ ET VIE 1
	10 VB BEAULIEU	/	4 VB LA ROCHE 1
	6 VB LA GENETOUBE	/	8 VB LA ROCHE 3
	9 VB STE HERMINE	/	5 VB CHALLANS 1
Semaine 1 du 2 au 6 janvier J8	1 VB TALMONT 2	/	2 VB RIEZ ET VIE 2
	3 VB DOMPIERRE	/	4 VB LA ROCHE 1
	5 VB CHALLANS 1	/	6 VB LA GENETOUBE
	7 VB RIEZ ET VIE 1	/	8 VB LA ROCHE 3
	9 VB STE HERMINE	/	10 VB BEAULIEU
Semaine 2 du 9 au 13 janvier J9	2 VB RIEZ ET VIE 2	/	3 VB DOMPIERRE
	4 VB LA ROCHE 1	/	5 VB CHALLANS 1
	6 VB LA GENETOUBE	/	7 VB RIEZ ET VIE 1
	8 VB LA ROCHE 3	/	9 VB STE HERMINE
	10 VB BEAULIEU	/	1 VB TALMONT 2

POULE B

VOLLEY BALL 1^{ere} PHASE SAISON 2022-23



- 1 VB AIZENAY
- 2 AL SALLERTAINE
- 3 VB VENANSAULT
- 4 SEC LES SABLES
- 5 VB CHALLANS 2
- 6 VB SUD VENDEE LUCON
- 7 VB ROCHESERVIERE
- 8 VB TALMONT 1
- 9 VB LA ROCHE 2
- 10 VB ST JEAN

équipe qui reçoit du côté de la date

		RENCONTRES	
Semaine 40 du 3 au 7 octobre J1	3	VB VENANSAULT	/ 6 VB SUD VENDEE LUCON
	5	VB CHALLANS 2	/ 8 VB TALMONT 1
	7	VB ROCHESERVIERE	/ 10 VB ST JEAN
	9	VB LA ROCHE 2	/ 2 AL SALLERTAINE
	1	VB AIZENAY	/ 4 SEC LES SABLES
Semaine 41 du 10 au 14 octobre J2	6	VB SUD VENDEE LUCON	/ 1 VB AIZENAY
	8	VB TALMONT 1	/ 10 VB ST JEAN
	3	VB VENANSAULT	/ 7 VB ROCHESERVIERE
	2	AL SALLERTAINE	/ 5 VB CHALLANS 2
	4	SEC LES SABLES	/ 9 VB LA ROCHE 2
Semaine 42 du 17 AU 21 octobre J3	10	VB ST JEAN	/ 2 AL SALLERTAINE
	7	VB ROCHESERVIERE	/ 1 VB AIZENAY
	6	VB SUD VENDEE LUCON	/ 9 VB LA ROCHE 2
	5	VB CHALLANS 2	/ 3 VB VENANSAULT
	8	VB TALMONT 1	/ 4 SEC LES SABLES
Semaine 46 du 14 au 18 novembre J4	10	VB ST JEAN	/ 6 VB SUD VENDEE LUCON
	2	AL SALLERTAINE	/ 4 SEC LES SABLES
	9	VB LA ROCHE 2	/ 3 VB VENANSAULT
	5	VB CHALLANS 2	/ 7 VB ROCHESERVIERE
	1	VB AIZENAY	/ 8 VB TALMONT 1
Semaine 47 du 21 au 25 novembre J5	1	VB AIZENAY	/ 9 VB LA ROCHE 2
	6	VB SUD VENDEE LUCON	/ 2 AL SALLERTAINE
	3	VB VENANSAULT	/ 8 VB TALMONT 1
	4	SEC LES SABLES	/ 7 VB ROCHESERVIERE
	10	VB ST JEAN	/ 5 VB CHALLANS 2
Semaine 49 du 5 au 9 décembre J6	5	VB CHALLANS 2	/ 1 VB AIZENAY
	8	VB TALMONT 1	/ 2 AL SALLERTAINE
	4	SEC LES SABLES	/ 6 VB SUD VENDEE LUCON
	7	VB ROCHESERVIERE	/ 9 VB LA ROCHE 2
	3	VB VENANSAULT	/ 10 VB ST JEAN
Semaine 50 du 12 au 16 décembre J7	1	VB AIZENAY	/ 3 VB VENANSAULT
	2	AL SALLERTAINE	/ 7 VB ROCHESERVIERE
	10	VB ST JEAN	/ 4 SEC LES SABLES
	6	VB SUD VENDEE LUCON	/ 8 VB TALMONT 1
	9	VB LA ROCHE 2	/ 5 VB CHALLANS 2
Semaine 1 du 2 au 6 janvier J8	1	VB AIZENAY	/ 2 AL SALLERTAINE
	3	VB VENANSAULT	/ 4 SEC LES SABLES
	5	VB CHALLANS 2	/ 6 VB SUD VENDEE LUCON
	7	VB ROCHESERVIERE	/ 8 VB TALMONT 1
	9	VB LA ROCHE 2	/ 10 VB ST JEAN
Semaine 2 du 9 au 13 janvier J9	2	AL SALLERTAINE	/ 3 VB VENANSAULT
	4	SEC LES SABLES	/ 5 VB CHALLANS 2
	6	VB SUD VENDEE LUCON	/ 7 VB ROCHESERVIERE
	8	VB TALMONT 1	/ 9 VB LA ROCHE 2
	10	VB ST JEAN	/ 1 VB AIZENAY

Article 1 : La Commission sportive du Comité de Volley-ball UFOLEP organise le championnat Loisirs-Détente ouvert aux associations affiliées à l'UFOLEP Vendée ayant réglé leurs cotisations et satisfait aux obligations énumérées dans la suite de ce règlement.

Article 2 : Les rencontres se dérouleront conformément aux règlements de la F.F.V.B.

Article 3 : Les rencontres se joueront en 3 sets gagnants de 25 points sans limite de points avec 2 points d'écart : 4 points pour une victoire 3/0 ou 3/1, 3 points pour une victoire 3/2, 2 points pour une défaite 2/3, 1 point pour une défaite 1/3 ou 0/3, 0 point par forfait.
En cas d'égalité, les clubs sont départagés par la différence des sets, puis par celle des points.
Le 5ème set se joue en 15 points (2 points d'écart)

Article 4 : Le calendrier et les horaires des rencontres (faits en accord avec les clubs) sont communiqués aux clubs qui doivent obligatoirement les respecter.

Article 5 : Toute confirmation de report de match doit être convenue entre les clubs au moins 48 h à l'avance (au mieux 1 semaine). Le responsable des classements devra en être informé.
Toute confirmation de report non signalée dans les délais : forfait pour l'équipe.
Forfait également pour les rattrapages non effectués aux dates fixées.

Article 6 : Une remise de match, en dessous des 48 h, n'est possible que très exceptionnellement, et en cas de force majeure "constatée officiellement".

En cas d'annulation d'une rencontre, le match retour doit se jouer tel qu'il était prévu lors du match aller.
Exemple : Lors du match aller l'équipe X doit se déplacer chez équipe Y. Malheureusement elle ne peut s'y rendre donc déclare forfait. Lors du match retour, l'équipe X doit toujours se déplacer chez l'équipe Y.

Article 7 : Pour prendre part aux compétitions, les joueurs doivent être obligatoirement en possession d'une licence UFOLEP Vendée Volley Ball pratiquant de la saison en cours.
Un joueur licencié, en apportant la preuve de son identité sera autorisé à jouer - mention en sera faite sur la feuille de match pour vérification d'homologation de sa licence.
Une équipe ayant permis à un joueur non licencié ou porteur d'une licence non homologuée à la date de la rencontre (mention en sera faite sur la feuille de match) de participer à une rencontre, aura match perdu par forfait.

Article 8 : **Pour les clubs ayant 2 ou plusieurs équipes :**

Les compositions des équipes doivent rester identiques (au cours d'une même phase de championnat).

Article 9 : L'arbitrage des rencontres est à la charge de l'équipe recevante. Celle-ci fournira aussi la feuille de match.

Article 10 : Avant la rencontre, l'arbitre :

- contrôle la qualification des joueurs,
- inscrit les remarques à faire,
- fait signer les deux capitaines.

Après la rencontre, l'arbitre :

- complète la feuille de match (scores, résultats)
- la signe,
- et la remet au club recevant chargé de l'envoyer à la commission

concernée.

Article 11 : En cas de suspension de rencontre, pour événements extraordinaires, la feuille de match est remplie et signée par l'arbitre qui l'expédie à la commission concernée accompagnée d'un bref compte-rendu des faits.

Article 12 : Tous les litiges concernant les compétitions seront réglés par la Commission sportive.

Article 13 : Les clubs peuvent faire appel (demande écrite) de ses décisions devant le bureau du Comité Directeur qui tranche en dernier ressort au niveau départemental.

Article 14 : Le bureau du Comité Directeur est chargé de suivre l'application de ce règlement. Il se réserve le droit de statuer, après avis des commissions intéressées, sur tout cas non prévu.

Article 15 : Les résultats des rencontres doit être enregistré au maximum dans la semaine qui suit la rencontre. Sans résultat, c'est l'équipe recevante qui est déclarée forfait.

Article 16 : L'équipe qui se déplace devra entrer en contact avec l'équipe recevante.

Article 17 : **La présentation d'une équipe a 4 ou 5 joueurs peut officiellement être toléré de manière exceptionnelle ; il faudra prévenir l'UFOLEP (par mail ufolep.85@gmail.com) immédiatement suite à la rencontre. Seules 2 exceptions par phase seront tolérées.**

Article 18 : La hauteur du filet est de 2.35m pour toute rencontre, sauf si les deux équipes sont d'accord pour jouer à 2.43m.

NB : La règle du let disparaît.

POINT DE REGLEMENT PARTICULIER

Afin de favoriser la mixité des équipes dans notre **championnat** loisir, il a été décidé de valoriser la présence de féminines sur le terrain.

Points des équipes au départ du set en fonction des féminines présentes sur le terrain pour le set :

Du 1er au 4ème set (en :25 pts)

Équipe sans féminine	-2	Équipe avec 1 féminine	0
Équipe sans féminine	-4	Équipe avec 2 féminines	0
Équipe sans féminine	-6	Équipe avec 3 féminines ou plus	0

Pour le 5ème set :(en 15 pts)

Équipe sans féminine	-1	Équipe avec 1 féminine	0
Équipe sans féminine	-2	Équipe avec 2 féminines	0
Équipe sans féminine	-3	Équipe avec 3 féminines ou plus	0

Le delta entre les 2 équipes est appliqué en début de set.

Exemples dans le cas d'un set de 25pts (vous divisez par 2 dans le cas d'un set de 15pts) :

Exemple : les 2 équipes n'ont aucune féminine, les scores commencent à 0/0

Exemple : les 2 équipes présentent 2 féminines chacune, les score commencent à 0/0

Exemple: l'équipe A présente 2 féminines, l'équipe B aucune, L'équipe A commence donc à 0 et l'équipe B à -4

Exemple : l'équipe A présente 3 féminines, l'équipe B 2 féminines, L'équipe A commence donc à 0 et l'équipe B à -2

Exemple : l'équipe A présente 2 féminines, l'équipe B 1 féminine, L'équipe A commence donc à 0 et l'équipe B à -2

Le-nombre de féminines doit être identique tout au long du set. Un remplacement féminine/féminine est donc accepté.

Dans tous les autres cas, le poste n'est pas remplacé jusqu'à la fin du set.

CLUBS VOLLEY BALL 2022-2023



CLUBS	CORRESPONDANTS et RESP. ENVOI FEUILLES MATCH	Téléphone	Salles	Couleur	Nb terr.
Beaulieu Sport Volley Ball	GUERIN Jean René 2 rue des Grands Prés 85190 BEAULIEU S/S LA ROCHE	06 72 54 43 51 beaulieu.sport.volley@gmail.com	Rte de Venansault Beaulieu s/La Roche Lundi 20h45	Blanc et rouge	1
O.P.S. Volley Ball CHALLANS	Correspondant et resp equipe 2: SAUSSURE Jérémy 13 rue du Maréchal Foch 85300 Challans Equipe 1 : André-Marie MINOZA	06,99,18,27,62 jeremy.saussure@gmail.com 07 83 87 14 80 minoza.andrem@gmail.com	Salle Michel Vrignaud B Challans Pour les 2 équipes : Lundi à partir de 20h30	Jaune	4
Amicale Laïque Volley LA GENETOUBE	GUILLET Etienne La Surie 85170 LE POIRE SUR VIE	07.85.56.96.91 02.51.31.80.95 etienne.guillet@orange.fr	rue du Pont Celine La Genétouze Mercredi 20h30	Rouge	2
AIZENAY VOLLEY BALL	FORT Gaël	06 52 79 51 82 gael.fort@gmail.com	Salle Oméga 6 rue Albert Camus Mercredi 20H30		2
VOLLEY CLUB ROCHESERVIERE	DONNART Yann La Sauvinière 85620 ROCHESERVIERE	06 95 77 47 22 yann.donnart@free.fr	Lundi 20h45 Salle Omnisports Rond point du Nord	Noir	1
Association Volley Ball DOMPIERRE	CHAUVIERE Jean-Marie 100 Rue Laplace 85000 LA ROCHE SUR YON	07 68 32 16 08 ijm.chauviere@wanadoo.fr	Salle Omnisports Dompierre route de Belleville "La Braconnière" Lundi 20h30	Vert et noir	2
A.S.T.V Talmont	Corresp et Equipe 1 : LEBLANC Jean Christophe 140 imp. De la Houlette 85440 TAMONT ST HILAIRE Equipe 2 : Xavier COUTAND	02 51 22 48 76 06 71 13 06 77 leblancjc@free.fr 06 69 52 05 31 02 51 23 92 24 xaviercoutand@laposte.net	Salle des Ribandeaux (av des sports près du terrain foot) Equipe 1 : Lundi 20h30 Equipe 2 : Lundi 20h30 (en alternance)	Noir et rouge	3

CLUBS	CORRESPONDANTS et RESP. ENVOI FEUILLES MATCH	Téléphone	Salles	Couleur	Nb terr.
La Roche sur Yon Volley Ball	Corresp et Equipe 3 : MATHE Anne Equipe 2 : Lucile GIRARDEAU Equipe 1 : DEISS Boris	06 78 90 74 14 amathe85@orange.fr 06,45,98,23,90 luciole.g@hotmail.fr 07.86.26.32.12 bdeiss85@gmail.com	Salle Mendès France (Près de la piscine Arago) Lundi 20H30 (Eq. 1) Jeudi 20H30 (Eq. 2 et 3)	Bleu	3
Volley Ball RIEZ VIE	Correspondant : Damien GARY Equipe 1 : Frédéric DORDAIN Equipe 2 : DUFFO Liliam	06 76 33 07 69 dgry85@yahoo.fr 07 88 29 68 07 dordainfrederic@outlook.fr 06.48.58.95.91 l.dufflo@outlook.fr	Salle de la Faye St Hilaire de Riez Jeudi 20h45		1
SEC VB LES SABLES D OLNNE	CARMENT Olivier 12 rue Parmentier 85180 LE CHÂTEAU D OLNNE	06 78 99 74 43 carment.olivier@orange.fr	Gymnase des Sauniers Impasse des Sauniers Les Sables d'Olonne Mercredi 20h45	noir	1
A.E.P. Volley Ball STE HERMINE	MARQUIS Laurent 150 rue G. Clémenceau 85210 Ste Hermine BRETAUD Philippe	06.88.26.36.41 los.marques1@orange.fr 06 73 81 05 31 bretaud.philippe@orange.fr	Salle Omnisports Route du Collège Lundi 21h00	Blanc	1
ASLC Sallertaine	BOURASSEAU Alain La Saulzaie 85300 SALLERTAINE et Pascal BARRAUD	02 51 93 16 87 06 71 05 41 18 alainbourasseau@orange.fr 06 77 10 71 16 tipo89@hotmail.fr	Salle Omnisports (derrière Mairie) Jeudi 20h	Bleu	
Volley Ball SUD VENDEE LUCON	GUERIN Xavier 36 rue Régina Duret 85400 LUCON	06,88,71,57,11 xavierguerin17@yahoo.fr volley.lucon@gmail.com	Salle du Lycée Polyvalent rue du Moulin Rouget 85400 LUCON Jeudi 20h45	Bleu ciel	3
En Volley Vous VENANSAULT	MOURLON Cécile 3 la Cotinière 85190 VENANSAULT	06 89 99 15 44 envolleyvous85@gmail.com	Salle Omnisports Allée du Sableau Mardi 20h45	Vert	2
Volley Club Montois	BRILLOUET Xavier	06.37.72.23.45 xavier.brillouet@free.fr	Salle Omnisport Rue du Both St Jean de Monts Vendredi 21h	Rouge/noir	1

Dans chaque département, une équipe de professionnels est à votre écoute pour trouver :

- l'adresse d'un club
- un lieu de pratique
- un calendrier de manifestations sportives, des stages de formation
- les modalités d'affiliation, d'assurance et de prise de licence

UFOLEP 53

33 bis allée du vieux St Louis
53014 Laval Cedex
Tél : 02 43 53 07 17
Fax : 02 43 67 01 73
ufolep53@fal53.asso.fr

UFOLEP 72

18 rue Béranger
72000 Le Mans
Tél : 02 43 39 27 23
Fax : 02 43 39 27 26
ufolep72@laligue.org

UFOLEP 44

9 rue des olivettes- BP 74107
44000 Nantes
Tél 02 51 86 33 34
Fax 02 51 86 33 29
ufolep44@fal44.org

UFOLEP 49

14 bis, av. Marie Talet
49100 Angers
Tél : 02 41 96 11 53
Fax : 02 41 60 85 95
ufolep49@wanadoo.fr

UFOLEP 85

Maison des Sports
202 Bd A. Briand
85000 LA ROCHE SUR YON
Tel : 07 71 06 57 24
ufolep.85@gmail.com
www.cd.ufolep.org/vendee
et sur FACE BOOK

Retrouvez nous sur
FACEBOOK 
UFOLEP 85

UFOLEP PAYS DE LA LOIRE

Maison des sports
44 rue Romain Rolland Bat C
44100 NANTES
02 40 38 34 57
ufoleppaysdelaloire@gmail.com
www.cr.ufolep.org/paysdelaloire



L'Ufolep, un acteur du réseau de la Ligue de l'Enseignement

